

UN APPRENTI JARDINIER (H/F)



Contrat 24 mois



Joinville (52)



Fin de publicité : 31/01/2025

Temps de travail et fondement juridique :

Temps de contrat :
35h/semaine

Fondement juridique et la rémunération :
Conditions liées au code du travail

Missions du service – positionnement de l'agent :

Au sein de la direction de la culture, des sports et du monde associatif, sous l'autorité hiérarchique du responsable du service action culturelle, sportive et territoriale et l'autorité fonctionnelle du jardinier-chef, l'apprenti jardinier participe à l'aménagement et l'entretien des jardins (Renaissance et parc pittoresque) du château du Grand Jardin à Joinville.

Tâches confiées :

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage,

1. Entretien général des jardins :

- entretien et réalisation des massifs (désherbage, binage, nettoyage, plantations, travail du sol, taille de fleurs fanées),
- désherbage des massifs et des allées,
- tonte, débroussaillage,
- taille des arbustes, arbres, rosiers, vivaces, haies, buis et topiaires,
- taille des arbres fruitiers palissés, plein-vent et en bacs,
- préparation de massifs (arrachage, travail du sol),
- plantation de massifs (fleurissement annuel, bisannuelles, bulbes, vivaces, arbres et arbustes),
- arrosage, arrosage à l'engrais, traitement phytosanitaire,
- ramassage de feuilles.

2. Réalisation du fleurissement avec le jardinier chef (établir les plans, listing)

3. Réaliser l'entretien courant, le suivi des équipements et du matériel mis à disposition par la collectivité

4. Entretien et valorisation des collections végétales présentes sur le site

Conditions d'exercice :

Référence générale au dispositif spécifique de l'organisation du temps de travail des personnels de la Direction de la Culture, des Sports et du Monde Associatif du règlement intérieur du Conseil départemental

Ponctuellement travail le week-end avec journées de récupération,

Horaires aménagés en saison estivale ou pic d'activités : journée continue (6h – 14h, avec pause).

Profil recherché :

Etudiant de Niveau CAP, spécialité espaces verts.

- Aptitude à l'utilisation d'engins de tonte (autotractés et autoportés), manipulation d'engins thermiques ou à batterie (taille-haie, tondeuse, souffleur, débroussailleuse), d'outils manuels de coupe, taille, travail du sol, traitement,
- Polyvalence et alternance entre activités en plein air en toutes saisons et activités en intérieur.
- Connaissances en matière d'espaces verts et végétaux

Pourquoi nous rejoindre ?

Les plus : Tickets restaurants, association amicale, la prévoyance, le CNAS, contrat de groupe et participation mutuelle.

Organisation de travail : Travail sur 5 jours en moyenne, 35h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public.
Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00.

Comment candidater ?

*Vous pouvez demander la fiche de poste complète
et adresser votre candidature à apprentissage@haute-marne.fr*

Votre inscription en école, le programme qui sera suivi, le planning annuel, lettre de motivation, curriculum vitae et le recueil de consentement des données sont exigés.